



**HAL**  
open science

**'Vinum miscēre – proelia miscēre' / 'mélange et mêlée'.  
Retour sur la genèse d'une structure syntaxique**

Tatiana Taous

► **To cite this version:**

Tatiana Taous. 'Vinum miscēre – proelia miscēre' / 'mélange et mêlée'. Retour sur la genèse d'une structure syntaxique. A. Christol & O. Spevak. Les évolutions en latin, L'Harmattan, pp.253-273, 2012, 978-2-296-96346-7. hal-03133275

**HAL Id: hal-03133275**

**<https://cyu.hal.science/hal-03133275>**

Submitted on 19 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Lat. *uinum miscēre* – *proelia miscēre* / fr. *mélange* et *mêlée*.**

**Retour sur la genèse d'une structure  
sémantico-syntaxique**

Tatiana TAOUS  
Université de Paris IV

RESUME

Cet article vise à étudier le fonctionnement sémantico-syntaxique du syntagme verbal (SV) *proelia miscēre* qui, en poésie notamment, paraît avoir des propriétés comparables à celles des locutions verbales *bella/-um gerere* / *mouēre*. Après avoir déterminé les domaines d'emploi et les registres dans lesquels intervient préférentiellement cette locution, nous envisagerons dans le détail la constitution de ce SV afin d'en proposer, en dernière instance, une équivalence sémantique. Pour ce faire, il nous faudra passer en revue les différentes constructions syntaxiques du verbe latin *miscēre*, depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque flavienne, en mettant en avant les préférences valenciennes de ce verbe. On s'interrogera alors sur les évolutions, sémantiques et/ou lexicales, qui ont poussé ce verbe initialement trivalent à se spécialiser, dans la poésie épique, dans la bivalence. Une incursion dans le domaine grec s'avérera nécessaire pour rendre compte de l'ensemble de ces phénomènes.

## 1. Introduction

### 1.1. À l'origine du sujet de cette contribution

À l'occasion de nos travaux de recherche sur les verbes et syntagmes verbaux (désormais, SV) signifiant « combattre » dans la poésie épique<sup>1</sup>, nous en sommes venue à rencontrer à plusieurs occasions le SV, problématique à plusieurs égards, *proelia miscēre* et problématique notamment, en raison du sens conventionnel qui semble s'y rattacher. Effectivement, ce SV se caractérise par sa valeur sémantique non compositionnelle ou, du moins, par le caractère insatisfaisant d'une traduction (et partant, d'une compréhension) par compositionnalité des éléments : il semble qu'une traduction littérale des composantes du syntagme – soit le fr. « mélanger les combats » – ne paraisse pas entièrement satisfaisante du point de vue du sens et de la compréhension à attribuer à ce SV<sup>2</sup>. Ce SV, initialement repéré dans le corpus épique, a fait germer plusieurs interrogations : le SV *proelia miscēre* vient-il compenser l'absence du verbe *proeliārī*, inadapté à la poésie dactylique et, de fait, inusité dans la poésie épique ? En ce sens, le SV *proelia miscēre* doit-il être identifié à une locution verbale ? S'agit-il de l'équivalent analytique du synthétique *proeliārī*, à la manière de la relation qu'entretiennent les types *bellum gerere* – *bellāre* ou *pugnam dare* – *pugnāre* (cf. Martín Rodríguez 1996 : 56), par exemple ? Et/ou d'un équivalent poétique de *proeliārī* ?

---

<sup>1</sup> T. Taous, *Les verbes signifiant « combattre » dans la poésie épique*, thèse en préparation sous la direction de M. Fruyt, Université de Paris IV.

<sup>2</sup> Sur les notions de *sens compositionnel* vs. *sens conventionnel* et les notions de *sens parallèle* vs. *sens fonctionnel* que M. Fruyt leur substitue, cf. M. FRUYT 1998 : 53-54. Ainsi, le syntagme nominal *Iouis barba* peut dénoter proprement, dans un sens *compositionnel* ou *parallèle*, la « barbe de Jupiter », mais également, en tant que phytonyme, renvoyer à une plante, dans un sens *conventionnel* ou *fonctionnel*.

D'un point de vue syntaxique, une occurrence de Silius – répertoriée en (1) – invite à s'interroger sur l'hétérogénéité des classèmes sémantiques des compléments régis par le verbe *miscēre* et pose le problème des « classèmes de continuité »<sup>3</sup> à rattacher à la rection de ce verbe. L'occurrence silienne, en effet, pose un problème de segmentation qui met en cause deux accusatifs, l'un relevant du concret (cf. *medios*), l'autre de l'abstrait (cf. le nom de procès – désormais np – *proelia*).

(1) *Atque is, dum medios inter fera proelia miscet,*  
*inlatus Beryae...* (Sil. 14.155-156)

« Tandis qu'il s'enfonce dans la mêlée sauvage des combats, le voici face à Béryas... »<sup>4</sup>

Une lecture linéaire de la chaîne syntagmatique du vers invite à considérer la préposition *inter* comme antéposée au SN *fera proelia*, ce qui est le lot commun des prépositions, la postposition restant un phénomène assez peu usité en latin classique et postclassique (cf. Marouzeau 1947 : 307-310). C'est ce qui a été matérialisé par le souligné simple de l'occurrence, l'adjectif substantivé *medios* étant alors à interpréter comme l'accusatif régi par la forme verbale *miscet*. Néanmoins, de Virgile à Stace, la sélection du complément *proelia* par le verbe *miscēre* se trouve attestée à 16 reprises dont 10 fois chez Silius. Aussi, une seconde interprétation est-elle possible. En effet, la fréquence du SV *proelia miscēre* conduirait à lire l'occurrence (1) de la même manière, en d'autres termes, à faire de l'adjectif substantivé *medios* le régime anteposé de la préposition *inter* (cf. les éléments en gras de l'occurrence) et de *proelia* l'accusatif dépendant de la forme *miscet*. De quels moyens dispose-t-on pour trancher ? Le critère morphologique s'avère inopérant, puisque la différence entre un accusatif seul en *-a* ou en *-ōs* et un accusatif à morphème discontinu *inter...-a* (avec antéposition) ou *-ōs... inter* (avec postposition) dépend précisément du point d'incidence de la préposition. Étant placée à la jonction des deux accusatifs, il est morphologiquement difficile de préciser à quel terme la préposition *inter* se rattache. L'argument métrique, quant à lui, s'avère lui-aussi de peu d'utilité dans la présente occurrence, puisque les coupes trihémimère, penthémimère, hephthémimère et bucolique viennent isoler respectivement les termes *medios*, *inter*, *fera* et *proelia*. Impossible donc de s'appuyer sur un phénomène supra-segmental dans lequel la préposition *inter* aurait fonctionné comme un clitique.

D'un point de vue de typologie sémantique, enfin, le français prouve qu'il n'est pas aberrant de rattacher le verbe signifiant « mêler, mélanger » au domaine épique et guerrier, puisqu'il paraît prolonger l'emploi – atypique, de prime abord – du latin : le terme *mêlée* (ou *meslée* attestée au sens de « bataille, combat » dès 1155), propre à la geste épique, provient lui-aussi d'une réfection du verbe *miscēre* en *\*misculāre*. Les occurrences suivantes rappellent les origines épiques du substantif *mêlée* (cf. Godefroy 1881-1902) :

---

<sup>3</sup> B. POTTIER (1964 : 124) distingue trois types de « classèmes » : le classème d'*animation* (qui recouvre l'opposition personne vs. animal), le classème de *continuité* (qui rend compte de la distinction entre objet matériel et objet immatériel, soit l'opposition concret vs. abstrait) et le classème de *transitivité*.

<sup>4</sup> Les textes et traductions des œuvres grecques et latines sont tirés de la CUF.

- (2) *Et par ce commença la meslee seur lui grant et merveilleuse. (Lancelot, manuscrit de Fribourg, f° 429<sup>b</sup>)*
- (3) *La i ot tant aste fraîte, tante targe troee,  
Don veissiez bataille de moult fiere melee,  
Tant felon traitor jesir gole bae. (Parise 2332, A. P.)*

## 1.2. Problématiques et plan adopté

Nous souhaiterions revenir sur la genèse de la constitution du SV *proelia miscēre* en tentant de le circonscrire de façon plus précise, de manière à en définir plus étroitement la nature grammaticale : s'agit-il d'un simple SV – en somme, d'un syntagme librement construit – ou d'une *locution verbale*, para-synonymique du synthétique *proeliārī* ? Pour ce faire, nous nous proposons, tout d'abord, de faire un état des lieux des occurrences du SV *proelia miscēre*, l'enjeu de ce premier point restant de savoir si ce SV peut être considéré comme l'équivalent analytique du verbe *proeliārī* ; nous entendons ensuite nous arrêter sur les emplois poétiques du verbe *miscēre*, emplois qui pourraient alors justifier, d'un point de vue *sémantique*, la collocation entre le verbe *miscēre* et le np *proelia*<sup>5</sup> : en somme, pourquoi associer *proelia* et *miscēre* ? Enfin, un ultime point tendra à revenir sur le comportement *morpho-syntaxique* de la locution – en définitive, poétique – *proelia miscēre*.

## 2. État des lieux des occurrences du SV *proelia miscēre*

### 2.1. Méthode et corpus

Ont été prises en compte, dans leur ensemble, toutes les occurrences du verbe *miscēre* et du np en *proeli-* pour la poésie épique, soit le corpus suivant : Ennius (*Ann.*), Virgile (*Aen.*), Lucain, Valérius Flaccus, Silius et Stace (*Theb.* Et *Ach.*). Or il s'est avéré que le SV apparaissait toujours (cf. (4) – (5)) :

- au présent de l'*inflectum* ou sous la forme en *\*-nt-*,
- à l'actif,
- avec l'accusatif pluriel du np :

- (4) *Quin intra portas atque ipsis proelia miscent  
aggeribus moerorum et inundant sanguine fossas. (Verg. Aen. 10.23-24)*  
« Oui, **on se bat** au-dedans des portes, à l'intérieur même de la fortification et des murs ; les fossés sont remplis de leur sang. »
- (5) *Illic quaeque suo miscet gens proelia telo  
Romanus cunctis petitur cruor... (Lucan. 7.510-511)*  
« Chaque nation **engage le combat** avec son arme propre ; toutes ont pour but de répandre le sang romain... »

Aussi avons-nous restreint les sphères d'investigation, pour les domaines de la prose et de la

<sup>5</sup> La *collocation* est une notion « utilisée pour renvoyer à des séquences dont les composantes lexicales entrent habituellement en cooccurrence, mais qui ne sont néanmoins pas complètement transparentes, dans le sens où chacun des constituants lexicaux est aussi un constituant sémantique » (*used to refer to sequences of lexical items which habitually co-occur, but which are nonetheless fully transparent in the sense that each lexical constituent is also a semantic constituent*, D. A. CRUSE 1986 : 40).

poésie non épique, en ne prenant en considération que les occurrences des formes nominales *proelia* / *proeliaque* et la forme monoptonguée *prēlia*, auxquelles il nous a paru néanmoins bon, parce qu'un peu plus complet, d'ajouter les formes d'accusatif (et nominatif, en l'occurrence) singulier *proelium* / *proeliumque* / *prēlium*<sup>6</sup>.

## 2.2. Résultats obtenus

Le tableau ci-dessous rend compte des occurrences du SV *proelia miscēre*. Ces dernières ont été réparties par auteur et de façon chronologique, selon la périodisation de la latinité telle qu'elle a été formulée par P. Flobert (1975)<sup>7</sup>. Le tableau est à lire de manière horizontale. Dans le cas où une même période présente plusieurs auteurs (cf. période IV et période VI), on a opté pour une présentation des auteurs selon le caractère décroissant du nombre d'occurrences du SV. Tite-Live apparaît néanmoins en tête de la période IV malgré ses deux occurrences : c'est ici une façon de démarquer le prosateur des poètes de la même époque. Soit les données suivantes :

**Figure 1**

Attestations du SV *proelia miscēre* d'après la périodisation de la latinité de P. Flobert (1975)  
(en nombre d'occurrences)

Période	Auteur	Nombre d'occurrences	Références
<b>III</b>	Lucr.	2 occ.	4.1013, 5.442
<b>IV</b>	Liv.	2 occ.	27.2.11, 28.30.11
	Verg.	4 occ.	<i>Georg.</i> 2.282-3, 3.220 <i>Aen.</i> 10.23, 12.628
	Ov.	2 occ.	<i>Epist.</i> 19.141 <i>Met.</i> 5.156
	Tib.	1 occ.	1.3.64
	Prop.	1 occ.	4.1.28
<b>V</b>	Luc.	2 occ.	5.476, 7.510
<b>VI</b>	Sil.	11 occ.	1.266, 2.152, 4.355-356, 9.233, 10.427, 14.155, 14.521, 15.667, 15.673, 16.48 17.383
	Stat.	2 occ.	4.308, 10.713
<b>X</b>	Coripp.	1 occ.	<i>Ioh.</i> 7.276
<b>Hors période (XIV<sup>e</sup>s.)</b>	Pétrar.	1 occ.	<i>Affr.</i> 7.1029

<sup>6</sup> Pour la recherche rapide des fréquences et lieux d'attestations des formes précises, nous avons consulté le lexique en ligne de l'université de Louvain accessible à l'adresse suivante : <http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/recherche/liste.htm>.

<sup>7</sup> P. FLOBERT (1975) organise l'ensemble de son propos en fonction d'une chronologie renfermant 12 périodes. Dans le cas présent, la période III recouvre la fin de la République, la période IV renvoie au siècle d'Auguste, la période V à la dynastie des julio-claudiens, la période VI part des Flaviens et s'étend jusqu'au règne de Trajan,

Ces résultats appellent une série de commentaires. La première remarque que l'on peut formuler repose sur le caractère hétérogène des attestations puisque, en dents de scie, elles ne rendent compte d'aucun *continuum* évolutif – que ce dernier se définisse en terme de progression ou de récession. Les périodes III et V, qui renvoient, sur le plan historique, à l'essoufflement respectif de la république et de l'empire julio-claudien, correspondent au creux de la vague avec seulement 2 occurrences chacune, cependant que les périodes IV et VI présentent, en proportion, un taux assez élevé (respectivement, 10 et 13 occurrences) qui semble aller de pair avec la littérature propagandiste de ces époques. Quant à l'attestation de Corippe (soit au VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), elle constitue un bond dans le temps qui accuse le caractère emprunté de ce SV sous la plume de l'évêque africain. La même remarque peut être formulée à l'égard de l'occurrence de Pétrarque.

Dans le détail, il s'avère que le SV *proelia miscēre* a connu ses premiers emplois dans la poésie et, hormis Tite-Live et Corippe, le SV reste le propre de la langue poétique. Si l'on conserve en mémoire les spécificités morphologiques définies ci-dessus, il apparaît que Tite-Live se démarque en ce que l'une des deux occurrences se trouve réalisée au *perfectum* et au passif (cf. (6)), cependant que l'autre utilise le np au singulier (cf. (7)) :

(6) *Ibi per dies aliquot cum ab stationibus procursaretur, mixta equitum peditumque tumultuosa magis proelia quam magna et ferme omnia Romanis secunda fuere.* (Liv. 27.2.11)

« Là, pendant quelques jours, des troupes composées à la fois de cavaliers et fantassins, s'élançant à partir des avant-postes, se livrèrent des escarmouches désordonnées plutôt qu'à des combats d'importance, et presque toutes à l'avantage des Romains. »

(7) *Cum inter triremes fortuna regente anceps proelium misceretur, quinqueremis Romana... cum facilius regetur, duas triremes suppressit...* (Liv. 28.30.11)

« Si, entre les trirèmes, alors que le hasard était le maître, se livrait dans la mêlée une lutte indécise, la quinquérème romaine... était dirigée avec plus de facilité : elle coula deux trirèmes... »

Enfin, un dernier constat concerne les résultats des périodes IV et VI, car s'il est vrai que le nombre est globalement identique – à trois occurrences près –, la répartition est très différente. Effectivement, pour la période VI, c'est Silius qui centralise la très grande majorité des occurrences, tandis que pour la période IV, les attestations se disséminent sur quatre poètes : originellement poétique, le SV *proelia miscēre* tend à devenir un stylème d'auteur, propre à Silius. Il n'est, à notre avis, pas anodin que Pétrarque ait justement réemployé ce SV dans le poème *Affrica*, épopée traitant effectivement elle-aussi de la Deuxième Guerre punique : il s'agit d'un écho manifeste à l'œuvre silienne :

(8) ... *Excesserat ardens*  
*Scipio iam colles immensa strage coactos,*  
*collatisque iterum signis et uiribus ambe*  
*miscabant acies equato prelia campo.* (Petrarq. *Affr.* 7.1026-1029)

---

la période X, enfin, embrasse le milieu du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup>.

« Déjà l'ardent Scipion avait dépassé les collines produites par l'immense massacre, et les deux armées, rangées en bataille, recommençaient le combat en rase campagne. »

L'état se resserre et ce premier panorama permet de confirmer le caractère *poétique* du SV *proelia miscēre*. On peut alors formuler l'hypothèse que ce SV viendrait pallier l'absence du verbe *proeliārī*, inutilisable dans la poésie dactylique en raison du crétique qu'il fait figurer.

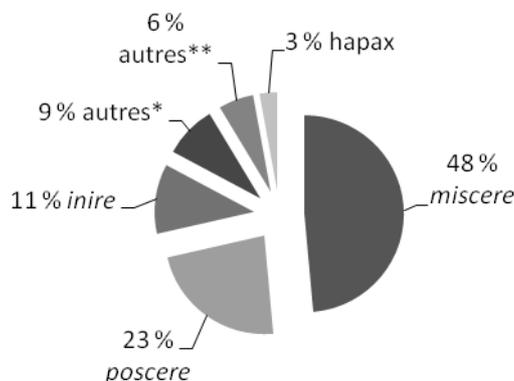
### 2.3. *Proelia miscēre = proeliārī* ?

Il faudrait alors supposer que le np *proelia* se charge de la valeur prédicative et que le verbe *miscēre* endosse le rôle de verbe-support (désormais, vsupp). E. Marini (2000a et 2000b) a tenté de décrire le fonctionnement de ces locutions verbales spécifiques que l'on appelle des « constructions à vsupp ». Les verbes de combat présentent assez régulièrement une variante analytique en *np + gerere / mouēre / facere / ferre*. Ces quatre verbes sont réputés pouvoir jouer le rôle de vsupp en raison de leur possible « dé-sémantisation » ou « érosion » sémantique (cf. Martín Rodríguez 1996 : 53), peut-être due à leur large extension dans la langue. Or, rien de tel n'est avéré pour le verbe *miscēre*. Les données de la prose sont à ce sujet très explicites : tout comme il existe un *bellum gerere [facere – mouēre...]* au côté d'un *bellāre*, il existe de même un *proelia facere [gerere – mouēre...]* (cf. Caes., Sall., Liv., Just.) à côté du synthétique *proeliārī*. Sans entrer dans le détail, on établira une relative équivalence entre le verbe synthétique et la tournure à vsupp. Mais peut-on dire que *miscēre* occupe, dans ce SV, le rôle de vsupp ?

Il s'avère que le SV *proelia miscēre* constitue une véritable locution verbale dans l'épopée puisque l'on dénombre 17 occurrences, là où les tours *proelia facere* et *proelia ferre* s'avèrent inexistantes. La figure suivante rend compte de la préférence qu'accorde le np *proelia* à la sélection du verbe *miscēre* dans le corpus épique : avec une sélection prédictible dans 48 % des cas, le verbe *miscēre* est le seul qui fasse intervenir de manière numériquement significative le np *proelia*. On peut, donc, bel et bien parler de *locution verbale*.

**Figure 2**

Pourcentages et proportions des verbes entrant en collocation avec le np *proelia*



autres\* : *committere, gerere, patī, temptāre, tractāre*

autres\*\* : *disferre, fugere, instaurāre, ludere, molīrī, parāre, spectāre*

Si les deux autres locutions de la prose *proelia gerere* et *proelia mouēre* sont attestées à respectivement 3 et 1 reprise – avec un taux de prédictibilité de la collocation *proelia* + *gerere* se réduisant à 6 % –, ces emplois se limitent à Lucain qui, par le sujet même de son œuvre, puise en grande part chez les historiens. Aussi peut-on soutenir qu'en structure analytique, le np *proelia* appelle préférentiellement le verbe *miscēre*, au regard des topiques vsupp de la prose. Toutefois, on ne saurait aller jusqu'à dire que la poésie épique accorde à *miscēre* le rôle de vsupp car si les np *bella*, *certamina* et *pugnas* peuvent constituer la composante nominale d'un SV en *miscēre*, ce dernier reste bien rare au regard d'un SV avec vsupp canonique (cf. *bellum/-a gerere* – *mouēre* – *ferre*) ou du verbe simple (cf. *certāre* et *pugnāre*)<sup>8</sup>.

#### 2.4. Bilan et nouvelles pistes de recherche

En guise de bilan sur ce point, on pourra donc dire que le SV *proelia miscēre* ne peut être tenu pour l'équivalent analytique du verbe *proeliārī* puisque ce dernier entre en distribution complémentaire – distribution sans doute diastratique (cf. Martín Rodríguez 1996 : 52, notes 10 et 11) – avec les constructions à vsupp type *proelia facere*. Toutefois, l'on peut formuler l'hypothèse que le SV *proelia miscēre* représente l'équivalent poétique du verbe *proeliārī*. Il convient alors de s'interroger sur les origines de cette collocation et sur les possibles rapports sémantiques entretenus par *miscēre* et *proelia* : pourquoi avoir utilisé *miscēre* plutôt que les vsupp canoniques type *facere* ou *gerere*, verbes moins chargés sémantiquement ?

Dans la mesure où la locution *proelia miscēre* se trouve cantonnée à la poésie essentiellement dactylique, il est tout à fait plausible que ses origines soient à puiser dans l'épopée homérique et des poètes comme Virgile, Silius et Stace étaient, on le sait, imprégnés de παιδεία grecque. Il se peut également que le caractère récurrent de l'association, dans l'épopée, du np *proelia* et du verbe *miscēre* soit le fait d'une rémanence étymologique précise.

### 3. Arrêt sur les emplois poétiques du verbe « mélanger »

#### 3.1. Remarques préliminaires

La racine *\*meik'/\*meig'* est une racine ancienne, bien représentée dans le domaine indo-européen (cf. gr. μ(ε)ίγνυμι < *\*m(e)ig-nu-mi*, gr. μίσγω < *\*mig-sk-ō* (limité à l'imparfait), skr. *miçrāh*, lat. *misceō*, lit. *miēšiù*). Il ne nous a donc pas paru aberrant d'observer l'utilisation que font les poèmes homériques des verbes μ(ε)ίγνυμι et μίσγω. La recherche s'est néanmoins limitée aux poèmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. À nombre de vers quasiment égal, il s'avère que le latin utilise près de 1,6 fois plus souvent la racine du verbe « mélanger »<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Soit, dans le détail, les proportions suivantes : *bella miscēre* (2 occ.) vs. *bella/-um gerere* (55 occ.) vs. *bellāre* (66 occ.), *certamina miscēre* (2 occ.) vs. *certāre* (131 occ.) et *pugnas miscēre* (3 occ.) vs. *pugnāre* (76 occ.).

<sup>9</sup> Pour le détail de l'opération : l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunis comptabilisent environ 27 446 vers, ce qui correspond grosso modo au triple des vers de l'*Enéide* (avec un total de 9896 vers). Les textes homériques présentent 77 occurrences des deux verbes μίγνυμι et μίσγω confondus, ce qui, divisé par 2, 8, aboutit à 27, 5 occurrences, contre 45 dans l'*Enéide*. Virgile atteste, par conséquent, 1, 6 fois plus souvent le verbe *miscēre* que les poèmes grecs. Le massif emploi que fait Virgile du verbe *miscēre* doit être généralisé à l'ensemble des poètes du corpus : le verbe *miscēre* est, de fait, un verbe à extension très large.

### 3.2. Dans l'épopée homérique

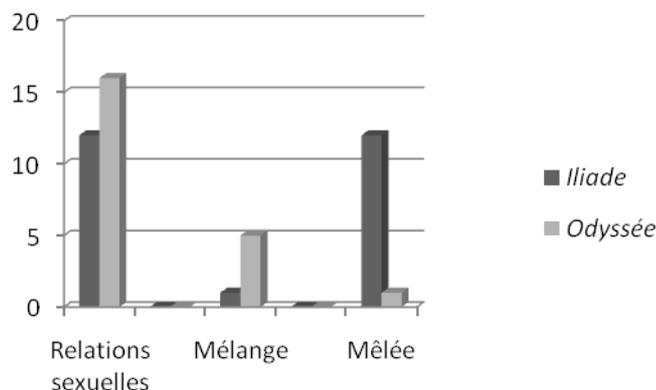
Sur les 27 446 vers répertoriés, 77 occurrences des verbes μίγνυμι et μίσγω confondus ont été dénombrées. Il est apparu que ces deux verbes apparaissent dans trois contextes sémantiques essentiels : celui du commerce sexuel (cf. (9)), celui du mélange – notamment, à l'occasion de rituels d'hospitalité, cf. (10) – et celui de la mêlée (cf. (11)) :

- (9) ἦε γυναῖκα νέην ἵνα μίσγεται ἐν φιλότῃτι  
ἦν τ' αὐτὸς ἀπὸ νόσφι κατίσχει... (Hom. *Il.* 2.232-233)  
« Ou bien encore d'une jeune captive, pour **goûter l'amour dans ses bras** et la garder pour toi seul, loin de tous ? »
- (10) ἀτὰρ κήρυκες ἀγαυοὶ  
ὄρκια πιστὰ θεῶν σύναγον, κρητῆρι δὲ οἶνον  
μίσγον, ἀτὰρ βασιλεῦσιν ὕδωρ ἐπὶ χειρᾶς ἔχευαν (Hom. *Il.* 3.268-270)  
« Les superbes hérauts rassemblent cependant ce qui doit servir au pacte loyal. **Ils font dans le cratère le mélange du vin**, et ils versent l'eau sur les mains des rois. »
- (11) Τυδείδης δ' αὐτὸς περ ἑὼν προμάχοισιν ἐμίχθη. (Hom. *Il.* 8.99)  
« Le fils de Tydée s'en va seul **prendre place parmi les champions hors des lignes.** »

Le graphique 3 rend compte de la répartition des verbes μίγνυμι et μίσγω confondus, en fonction des trois contextes sémantiques principaux isolés. L'ordre adopté dans la présentation des rubriques – *relations sexuelles*, *mélange*, *mêlée* – obéit à celui auquel nous a conduite la lecture linéaire du texte de l'*Iliade* :

**Figure 3**

Répartition de la racine \*meik'/\*meig' - en fonction des trois contextes sémantiques principaux isolés dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* (en nombre d'occurrences)



Les résultats obtenus sont conformes aux attentes, puisqu'ils se calquent sur les interprétations littéraires généralement faites des deux poèmes. Les emplois dans le domaine sexuel sont très bien représentés, que l'on songe, dans l'*Iliade*, à l'enlèvement de Briséis ou encore, dans l'*Odyssée*, à la captivité d'Ulysse chez Calypso ou aux débauches des

prétendants et des servantes d'Ulysse. L'*Iliade* accorde néanmoins une part considérable au domaine guerrier, puisque ce dernier apparaît *ex aequo* avec les emplois de la racine *\*meik'-/\*meig'* dans les contextes sexuels. D'un point de vue sémantique, il n'y aurait donc pas d'aberration à voir le verbe latin *miscēre* entrer dans des contextes guerriers.

Du point de vue morphosyntaxique, en revanche, les poèmes homériques font nettement prévaloir les formes intransitives (cf. *μίγη-* et *μίχθη-*) et moyennes (cf. *μίση-*). Conséquemment, la structure *verbe + accusatif* ne transparaît que rarement :

- (12a) κρητῆρι δὲ οἶνον  
« (mélanger) **le vin** dans le cratère » (Hom. *Il.* 3.269)
- (12b) αὐτοσχεδίη ... χεῖράς τε μένος τε<sup>10</sup>  
« (mélanger) dans le corps à corps **les bras et les fureurs** » (Hom. *Il.* 15.510)
- (12c) οἶνον... ἐνὶ κρητῆρσι καὶ ὕδωρ  
« (mélanger) **le vin et l'eau** dans le cratère » (Hom. *Od.* 1.110)

On constate d'ailleurs que la structure *verbe actif + accusatif* ne concerne un contexte guerrier que dans le cadre de l'occurrence (12b). D'où les poètes latins ont-ils pu tirer l'association du np *proelia* et du verbe *miscēre* ?

J.-P. Brachet (1999 : 291 et 297) a proposé de rattacher l'étymologie du substantif *proelium* à la racine *\*h<sub>1</sub>elh<sub>2</sub>-* « pousser, chasser » (cf. gr. ἐλαύνω, ἐλάω). L'auteur constate en effet que le terme *proelia* servait anciennement à décrire spécifiquement les *proelia uentorum*, l'analogie entre les bourrasques des vents et les luttes guerrières constituant une « matrice métaphorique » (cf. J. Taillardat cité, en autres, par Fruyt 1989 : 246) bien représentée dans le domaine homérique (cf. en (13), la cooccurrence de ἄελλα et ὕσμίνη) et en indo-européen en général (cf. Brachet 1999 : 297, pour le domaine iranien) :

- (13) αὐτὸς δ' ἐν πρώτοισιν μέγα φρονέων ἐβεβήκει  
ἐν δ' ἔπεσ' ὕσμίνη ὑπεράει ἴσος ἄελλη,  
ἧ τε καθαλλομένη ἰοιδέα πόντον ὀρίνει. (Hom. *Il.* 11.296-298)  
« Et, plein de superbe, il a déjà lui-même pris place au premier rang ;  
il se jette ensuite *en pleine mêlée, pareil à la rafale* au souffle  
impétueux qui, soudain, pour la soulever, fond sur la mer violette. »

Or l'*Iliade* et l'*Odyssée* proposent chacun une occurrence de la racine *\*meig'-/\*meik'* intervenant dans un contexte de lutte des vents :

<sup>10</sup> A. Bailly (s. v. « μίγνυμι ») propose de restituer le datif *μάχη* à partir du verbe *μάχεσθαι* présent deux vers plus haut.

- (14) οἱ δ' ἴσαν ἀργαλέων ἀνέμων ἀτάλαντοι ἀέλλη,  
ἢ ρά θ' ὑπὸ βροντῆς πατρὸς Διὸς εἴσιν πέδον δέ,  
θεσπεσίῳ δ' ὀμάδῳ ἀλὶ μίσηται... (Hom. *Il.* 13.795-797)  
« [Zeus les pousse au combat.] Ils vont, pareils à la **bourrasque**,  
**déchaînée par les vents farouches** qui, au bruit du tonnerre de Zeus  
Père, vient s'abattre sur la terre pour aller ensuite, dans un fracas  
prodigieux, **se heurter** au flot marin... »
- (15) ... μέσον δέ οἱ ἰστὸν ἔαξε  
δεινὴ μισγομένων ἀνέμων ἔλθοῦσα θυέλλα<sup>11</sup>. (Hom. *Od.* 5.316-317)  
« ... la fureur des **vents, confondus en bourrasque**, cassant le mât en  
deux, [emporta voile et vergue au loin]. »

On peut alors faire l'hypothèse que le SV *proelia miscēre* serait une rémanence du sens ancien de « bourrasque » du np *proelia* – au même titre que le SN *proelia uentorum* relevé par J.-P. Brachet. On aurait donc eu, à date ancienne :

racine *\*meik'/\*meig'* - + nom du « vent » ou de la « bourrasque »,

ce que les Latins auraient rendu par l'association de *miscēre* et de *proelia*. On peut alléguer néanmoins que cette hypothèse ne repose que sur deux uniques occurrences du texte homérique, somme toute, faible fréquence au regard des 77 occurrences dénombrées. Il nous semble toutefois que ces deux contextes étaient particulièrement adaptés à l'*imitatio* par les Latins – notamment, lors de προγυμνάσματα<sup>12</sup> – et propres à faire l'objet de *uariationes*, la lutte des vents et les scènes de tempêtes restant des *topoi* épiques récurrents<sup>13</sup>. Pour appuyer la force de l'argument scolaire, on pourra rappeler que Stace était fils de *grammaticus* et que Silius était imprégné de culture grecque ; de même, depuis la Première Guerre punique, les lettrés latins sont tous bilingues, voire des « demi-Grecs », pour reprendre l'expression de P. Boyancé (1957 : 124)<sup>14</sup>. Aussi, d'après A. Ernout (1954 : 72-76 et 79),

« il reste encore un nombre considérable de néologismes 'savants', venus par la littérature et transcrits tels quels, qui montrent *l'importance prise par l'influence grecque à cette époque*, et qui continueront à vivre pendant toute la durée du latin... *Les traductions, les imitations du grec se multiplient. Cette influence sans cesse grandissante du grec s'accompagne naturellement d'emprunts de plus en plus nombreux à la langue*, emprunts auxquels l'indigence du vocabulaire paternel contraint, bon gré mal gré, les écrivains latins » (c'est nous qui soulignons).

### 3.3. Dans l'épopée latine

Sur l'ensemble des auteurs du corpus, le verbe *miscēre* a été dénombré à 263 reprises. Nous n'allons bien évidemment pas passer en revue l'ensemble des emplois du verbe

<sup>11</sup> P. CHANTRAINE 1999 [1968], s. v. « ἰθύω » : « Un substantif ancien présente un sens et une structure particuliers : θυέλλα 'ouragan, tempête'... Le mot doit être fait sur le modèle de ἀέλλα où le suffixe en *l* est ancien (v. sous ἄημι) ».

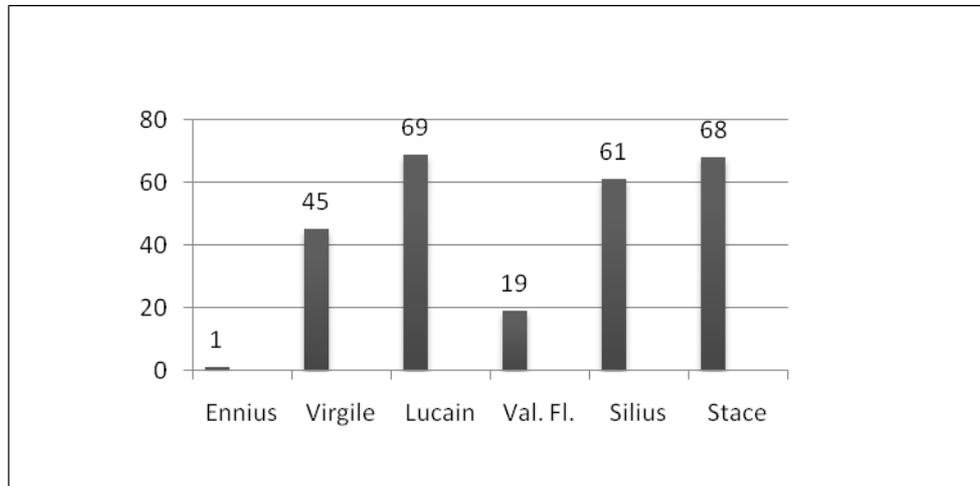
<sup>12</sup> Cf. A. GUILLEMIN (1923 : 38).

<sup>13</sup> Sur le concept d'*imitatio*, outre A. GUILLEMIN (1923 : 42-57), cf. également A. FOULON (2004 : 113-114).

<sup>14</sup> Sur la place fondamentale de l'enseignement du grec dans la formation de tout lettré latin, cf. P. BOYANCE (1957 : 117-119).

*miscēre* : ce nombre suffit à en traduire la large extension. La figure 4 se propose de rendre compte de la répartition de ce verbe suivant les auteurs afin d'en confirmer l'ancienneté.

**Figure 4**  
Répartition du verbe *miscēre* selon les textes épiques retenus  
(en nombre d'occurrences)



Ramené à l'ensemble de ses emplois, le verbe *miscēre* sélectionne les np *proelia*, *pugnās*, *bella* et *certamina* dans plus de 9 % des cas, ce qui se révèle non négligeable. Il s'avère que l'utilisation des np autres que *proelia* se fait à l'initiative de Silius qui, en raison de la paronymie entre ces quatre np, se permet de jouer sur ces *uariationes*.

Un point de contact entre les occurrences homériques répertoriées en (14) – (15) et le verbe *miscēre* employé dans des contextes de tempêtes maritimes se trouve illustré par les deux extraits suivants :

- (16) *Tantane uos generis tenuit fiducia uestri ?  
Iam caelum terramque meo sine numine, uenti,  
miscere, et tantas audetis tollere moles ?* (Verg. *Aen.* 1.132-134)  
« 'La hardiesse de votre race vous a-t-elle à ce point possédés ? Voilà que sans mon aveu, vous osez, **vents, mêler** le ciel et la terre, soulever ces masses énormes ?' »
- (17) *Has nimbi uentique domos et naufraga seruat  
tempestas ; hinc in terras latumque profundum  
est iter, hinc olim soliti miscere polumque  
infelixque fretum – neque enim tunc Aeolus illis  
rektor erat...* (Val. Fl. 1.584-588)  
« Le second [rocher] est la demeure occupée **par les nuages, les vents et la tempête** qui brise les navires. A partir de ce rocher ils ont accès à la terre et à la mer abyssale, à partir de lui ils faisaient jadis **se confondre** le ciel et l'onde funeste – Éole n'était pas encore leur maître... »

Au regard de ces deux occurrences, il apparaît que le verbe *miscēre* semble particulièrement indiqué pour dénoter l'agitation des éléments sous l'action rebelle des vents. Si l'on concède au substantif *proelia* le sens originel de « bourrasque » et de « poussée », la collocation entre ce dernier et le verbe *miscēre* ne paraîtrait plus aussi surprenante : le verbe *miscēre* pouvait intervenir anciennement dans des contextes mettant aux prises les vents mais, en latin, le substantif *proelia* au sens de « bourrasque » s'est démotivé et ne demeure que de façon résiduelle dans le SN *proelia uentorum* (cf. Brachet 1999) et, d'après notre hypothèse, dans le SV *proelia miscēre*. À l'époque de Virgile, déjà, la locution est comprise comme un équivalent poétique de « combattre », comme l'atteste l'occurrence (4) : il n'y est, en effet, plus fait mention ni de vents ni de tempêtes. Le substantif *proelia* n'entre plus en cooccurrence avec des termes comme *tempestas*, *uenti* ou *hiems*. C'est cette restructuration du signifié du substantif *proelium* qui explique pourquoi les variantes en *pugnas* / *bella* / *certamina* s'avèrent aussi tardives – à partir de Silius – que timides – respectivement à 3, 2 et 2 reprises : l'association de *miscēre* et de ces np est analogique de la collocation ancienne *proelia miscēre*.

En somme, on pourra décrire l'évolution sémantique qui conduit le latin à associer le substantif *proelia* au verbe *miscēre* de la manière suivante : le terme *proelia*, sans doute immotivé à l'époque de Virgile, entrait souvent en cooccurrence avec les termes *tempestas*, *hiems*, *uenti* et *miscēre* – suivant l'usage épique et homérique – or, ces passages constituaient souvent l'élément comparant d'un comparé guerrier (cf. (14), de Pâris et Hector) ou de scènes de tempête avec rébellion des vents. Le terme *proelia*, mal compris, subit une mésinterprétation sous l'influence et la pression – on pourrait également parler de *contamination sémantique* – du contexte médiat (prégnance du motif du comparé) sur le contexte immédiat (la thématique des vents développée au sein du comparant), ce qui conduit à une restructuration du signifié, selon un phénomène que l'on pourrait appeler *alchimie des contextes*. Soit les trois phases suivantes :

### **Scénario possible de l'origine de la collocation entre *proelia* et *miscēre***

1<sup>ère</sup> phase : en structure comparative (non documentée mais reconstruite à partir des occurrences éparées, cf. (11) – (16) – (17) – (18))

- Comparé = combattants bouillonnants + *miscēre* en contexte guerrier (cf. (11) – (18))
- Comparant = *uenti*, *proelia*, *hiems*, *tempestates* + *miscēre* (point de contact de la comparaison), cf. (16) – (17) < issu du réservoir topique de comparants et de termes associés, cf. παιδεία<sup>15</sup>.

(18) *Insonuere tubae, et quanto clamore cohortes*

*miscētur, tantum nox atra silentibus auris  
edidit...* (Luc. 1.578-580)

« Des trompettes sonnèrent, des clameurs comme celles qui accompagnent la mêlée sont poussées par la sombre nuit dans le silence des vents... »<sup>16</sup>

<sup>15</sup> A. GUILLEMIN (1923 : 38) insiste sur l'existence de recueils de lieux communs, recueils qui tendaient à favoriser la pratique de l'*imitatio*, pratique au cœur de toute création littéraire dans l'Antiquité.

<sup>16</sup> L'ablatif absolu *silentibus auris* tend à prouver que les cohortes prennent le relais des vents. L'analogie

2<sup>ème</sup> phase : restructuration des éléments de la comparaison (non documentée)

- Restructuration du comparé : immotivé, le terme *proelia* remonte dans la chaîne comparative et intervient dans le comparé
- Comparé = combattants bouillonnants + *proelia* + *miscēre*
- Comparant = *uenti*, (*proelia*), *hiems*, *tempestates* + *miscēre*

3<sup>ème</sup> phase : en structure narrative simple (données actuelles de la documentation)

Le comparé constitue un énoncé qui s'ancre dans le fil du récit ; en l'absence de structure comparative précise, le dit « comparé » devient un simple énoncé narratif : *proelia* et *miscēre* servent alors à dénoter le procès des combattants du récit.

Le SV *proelia miscēre* gagne ensuite en autonomie et peut intervenir dans des contextes où tempêtes et vents n'ont plus leur part, ce qui a néanmoins pour corollaire, pour nous Modernes, de rendre l'expression obscure. Toutefois, si le lien sémantique entre *proelia* et *miscēre* a pu être établi, la structure syntaxique reste encore à éclaircir.

#### 4. Retour sur le comportement morphosyntaxique de la locution poétique *proelia miscēre*

##### 4.1. Problématique et description

Le problème majeur repose sur la divergence de structure sémantico-syntaxique entre le grec et le latin. Effectivement, la locution *proelia miscēre* recoupe :

- sémantiquement, les énoncés homériques
  1. *προμάχοισιν μίγη-/ μίχθη-* « se mélanger aux combattants des premières lignes » (avec complément animé au datif, cf. Hom. *Il.* 4.354 ; 5.134 ; 8.99 ; 13.642 ; 15.457 ; Hom. *Od.* 18.379) ;
  2. *ἐν δαίμ μίγη-/ μίχθη-* « se mélanger dans la mêlée » (avec SP inanimé, cf. Hom. *Il.* 13.286, 14.386-387) ;
- mais syntaxiquement, l'énoncé-type *οἶνον (καὶ ὕδωρ) μίση-* « mélanger du vin (et de l'eau) », exemplifié en (12a-12c).

Contrairement au grec homérique qui présente à 93,5 % la forme intransitive du verbe, le latin ne totalise que 51,3 % de formes de passif intrinsèque pour le verbe *miscēre*. Le latin accroît donc les potentialités valenciennes de la racine *\*meig'/\*meik'*, au regard du grec homérique, en accordant une large place à la structure *X miscet A et B*, là où le grec faisait majoritairement de l'agent, l'entité A siège du mélange ou impliquée dans le mélange (soit lat. *X<sup>=A</sup> miscetur B*). Dans le cadre de la locution *proelia miscēre*, néanmoins, l'entité B fait défaut et la structure syntaxique se limite, de fait, très souvent au schéma *X miscet A* (cf. (1) pour le contre-exemple). Pour quelles raisons ?

Morphologiquement parlant<sup>17</sup>, le verbe *miscēre* fait figure de cas particulier par rapport à la grande majorité des verbes suffixés en *-sco* qui relèvent massivement de la 3<sup>ème</sup>

---

topique entre les rumeurs des guerriers et celles des rafales de vents se trouve ici complètement désagrégée. L'ancienne comparaison se trouve ré-exploitée dans un contexte contraire à celui qui l'a vu naître, puisqu'aux sons des trompettes guerrières répond le silence des vents.

<sup>17</sup> Nous nous plaçons ici dans une perspective historique. Effectivement, les locuteurs latins n'étaient sans doute pas sensibles à l'aberration que constitue, pour nous Modernes, la morphologie de ce verbe. Dans le latin de l'époque littéraire, le verbe *miscēre* devait sans doute s'analyser en *misc-ēre*, non en *\*mi(g)-sc-ēre*.

conjugaison (cf. Haverling 2000 : 3-4, 142). Par ailleurs, G. Haverling (2000 : 3) souligne que les suffixés en *-sco* sont très majoritairement actifs et intransitifs. Le verbe *miscēre* se singulariserait alors d'un double point de vue :

- morphologiquement, en faisant figurer un  $\bar{e}$  à la suite du suffixe imperfectivant *\*-sk-* ;
- syntaxiquement, en offrant une structure transitive.

A. Ernout et A. Meillet (2001 [1932], s. v. *misceo, ēre*) sont très évasifs quant à l'origine du  $\bar{e}$  du suffixe latin, de même que M. de Vaan (2008, s. v. *misceo, ēre*) :

*The reason why this verb takes the 2<sup>nd</sup> cj. is unclear* (cf. de Vaan 2008 : 383).

On pourrait alors émettre l'hypothèse que ce  $\bar{e}$  cacherait deux suffixes différents – l'un causatif, l'autre d'état (avec valeur intransitive) – qui seraient entrés très tôt en collision homonymique. On aurait ainsi :

1) Le  $\bar{e}$  issu du causatif, repérable en latin dans la structure transitive *X miscet A (et B)* = « X fait en sorte que A et B *miscetur* ». Le suffixe *\*-sk-* est en effet tout à fait compatible avec la transitivité, comme le montre le grec qui l'associe à des désinences actives – dans le cas du transitif, cf. (12a) – (12c) – ou moyennes, cf. Hom. *Od.* 20.202-203. Le slave, quant à lui (cf. *měšo, měsiti* « mêler ») atteste bien la forme causative (cf. également lit. *maišau, maišyti*).

2) Le  $\bar{e}$  d'état, repérable dans la structure homérique intransitive et dans le passif intrinsèque du latin, soit *A miscetur B*. Le suffixe d'état *\*-eh<sub>1</sub>-* est tout à fait compatibles avec le suffixe *\*-sk-*, puisque tous deux sont originellement imperfectivants<sup>18</sup>.

Ce cumul morphologique expliquerait que le latin synthétise, en proportions quasi égales, les emplois intransitifs – à rattacher à la suffixation en *\*-eh<sub>1</sub>-* – et les emplois transitifs – à rattacher à celle en *\*-ey<sup>e</sup>/<sub>o</sub>-*.

#### 4.2. Tour d'horizon des structures transitives

Il s'agit de voir ici avec quels types de classème se construit généralement le verbe *miscēre* et de se demander si l'accusatif *proelia* constitue une anomalie sémantico-syntaxique – on mélange plus généralement des entités concrètes, comme l'eau ou le vin. Un rapide tour d'horizon des structures transitives en *X miscet A* révèle que l'entité A représente toujours une entité à pluralité interne ou externe<sup>19</sup>. Les occurrences s'échelonnant de (19) à (27) nous serviront de lieux d'investigation et devraient nous permettre de passer en revue les tendances sémantico-syntaxiques du verbe simple *miscēre*. Les analyses et les exemples qui s'y rattachent se trouvent limités ici aux cas de structure transitive. Nous espérons ainsi mieux comprendre la manière dont fonctionne syntaxiquement la locution *proelia miscēre* :

---

<sup>18</sup> Cf. U. BECK (2002 : 97) ; sur la valeur imperfective du suffixe latin *\*-sc-* et de sa limitation à la sphère de l'*inflectum*, cf. C. MOUSSY (2005 : 259), citant le constat de F. Thomas.

<sup>19</sup> A. BORILLO (1971 : 23-24), dans son étude sur les verbes symétriques du français, constate que les verbes du type *mélanger* offrent deux constructions possibles. Ils se construisent soit « avec un complément direct singulier à condition que ce premier complément soit suivi d'un complément prépositionnel » – ce qui correspond au type *X miscet A<sup>sing.</sup> B* –, soit « avec un complément direct au pluriel... Dans ce cas la présence d'un complément prépositionnel n'est pas obligatoire » – ce qui correspond au type *X miscet A<sup>plur.</sup>*.

- (19) **Clamorem Aonii miscent gemitumque Pelasgi.** (Stat. *Theb.* 8.722)  
« Les Aoniens mêlent leurs applaudissements aux plaintes des Grecs. »
- (20) *Si spoliare deos ignemque inmittere templis*  
**numina miscebit castrensis flamma monetae.** (Luc. 1.379-380)  
« S’il faut dépouiller les dieux et mettre le feu aux temples, la torche des soldats fondra les divinités avec la monnaie. »
- (21) ... *simul effetas linquunt examina ceras*  
*atque oblita faui non miscent nexibus alas,*  
*sed sibi quaeque uolat...* (Luc. 9.289-287)  
« ... ainsi des essaims d’abeilles, abandonnant les cellules où elles sont écloses, oublient leurs rayons, et, au lieu d’entrelacer leurs ailes, volent chacune de son côté... »
- (22) *Ex altera parte uxor Antonii Fulvia, nihil muliebre praeter corpus gerens, omnia armis tumultuque miscebat.* (Vell. 2.74.2)  
« D’autre part, Fulvie, épouse d’Antoine, qui n’avait d’une femme que le corps, portait partout la guerre et le désordre. »
- (23) *deformare domum et luctu miscere hymenaeos* (Verg. *Aen.* 12.805)  
« [Tu as pu] jeter la honte dans une maison, mêler de deuil un hyménée. »
- (24) ... *non, si tellurem effundat in undas*  
*diluio miscens caelumque in Tartara soluat.* (Verg. *Aen.* 12.204-205)  
« ... dût-elle emporter la terre dans les flots en les mêlant par un déluge ou fondre le ciel dans le Tartare. »
- (25) *Qui, tamquam si offusa rei publicae sempiterna nox esset, ita ruebant in tenebris omniaque miscebant.* (Cic. *S. Rosc.* 91)  
« [Il y avait] des gens qui, comme si une nuit éternelle s’était étendue sur l’État, se ruaient dans l’obscurité et provoquaient le désordre. »
- (26) ... *uictorque Sinon incendia miscet.* (Verg. *Aen.* 2.329)  
« ... sinon vainqueur fait flamber l’incendie. »
- (27) [*multipeda*] *Quidam torrent sextarium in patina, donec candidae fiant, tunc melle miscent et ex aqua calida dari iubent in cibo.* (Plin. *Nat.* 30.47)  
« Certains en grillent un setier dans une poêle jusqu’à ce qu’ils blanchissent, puis les mélangent au miel et prescrivent de les donner en aliment avec de l’eau chaude. »

À la lecture de ces exemples, il s’avère ainsi que...

1. ... l’entité B est exprimée chaque fois que A et B sont considérés comme des entités discrètes, distinctes l’une de l’autre ; elles seront exprimées (cf. Haudry 1970 : 58-59) :
  - sur le même étage syntaxique, si elles appartiennent au même classème sémantique (caractère prédictible – cf., en (16) – (17), les éléments sans italique – ou sémantiquement cohérent du mélange – cf. *clamorem... gemitumque* en (19))<sup>20</sup> ;
  - sur deux étages syntaxiques différents – l’entité B se trouve alors exprimé par un SP, un datif ou un ablatif –, si l’énoncé implique la mise en valeur de l’une des deux entités – *saillance pragmatique*, cf. (20) – ou si B ε A ou est produit par A – *inaliénabilité* entre A et

<sup>20</sup> Cf. A. BORILLO (1971 : 29-30).

B, cf. (21) – (22) – ou encore, si A et B relèvent de classèmes foncièrement différents (cf. (23)) ;

2. ... l'entité A ou B seule suffit :

- si A est dense<sup>21</sup>, en somme, si elle est capable d'être le lieu du mélange, d'être composée d'éléments multiples susceptibles d'être mélangés (pluralité interne, cf. (24) ou externe, cf. (25) – (26)) ;

- si A figure dans le contexte antérieur (restitution contextuelle, cf. (27)).

Dans le cadre de la locution *proelia miscēre*, il nous semble qu'à l'origine le substantif *proelia* devait constituer une forme de possession inaliénable rattachée aux *uenti*, à la manière de ce qui a été illustré en (21) – (22) : les formes casuelles *nexibus* et *armis tumultuque* seraient alors à interpréter comme des « instrumentaux de relation » qui établissent, selon le mot de J. Haudry (1970 : 54), une « relation possessive ». Aussi, d'après ces occurrences, reconstruisons-nous les phases suivantes :

1<sup>ère</sup> phase : *Neptunus uentos proeliis miscet*

où l'entité B, parce qu'elle recoupe l'entité A, constitue un instrumental de relation exprimant une possession de type inaliénable

2<sup>ème</sup> phase : *Neptunus proelia uentorum miscet*<sup>22</sup>

après restructuration morphosyntaxique des deux substantifs en un SN

3<sup>ème</sup> phase : *Neptunus proelia (inter se = proeliis) miscet*

après suppression du génitif *uentorum*

4<sup>ème</sup> phase : *Aeneas proelia miscet*

substitution de l'agent divin par un agent humain

## 5. Conclusion

Le SV *proelia miscēre* s'est laissé identifier à une locution verbale poétique, constituée à date ancienne et sans doute démotivée dès le latin littéraire. Les poètes de l'époque augustéenne en font donc un emploi assez limité, en partie en raison du caractère conventionnel ou fonctionnel de la locution. À ce titre, la locution a pu être sentie comme un équivalent pratique et poétique des prosaïques *proelia facere* et *proeliārī* – verbe par ailleurs incompatible avec la structure dactylique. Silius, néanmoins, généralise l'utilisation de cette locution mais les variantes qu'il atteste en *bella*, *certamina* et *pugnas* trahissent la restructuration profonde du signifié originel de la locution.

D'un point de vue historique, la collocation entre *proelia* et *miscēre* allait sans doute de soi dans l'oreille et sous la plume des premiers poètes latins et la comparaison des données latines et homériques a permis de soutenir l'idée que l'association topique de *proelia* et de *miscēre* résulte d'une *alchimie des contextes*. À la divinité agentive qui *miscet proelia uentorum*, s'est substitué le combattant qui *miscet proelia*, en somme, qui se singularise par la

---

<sup>21</sup> La catégorie du *dense*, qui s'oppose à celle du *discret*, recouvre *grosso modo* la catégorie des indéénombrables de la grammaire anglaise. Pour plus de détails, cf. T. TAOUS (à paraître : 485-486) et la bibliographie qui lui est rattachée.

<sup>22</sup> Sur les affinités de structure entre les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> phases, cf. également J. HAUDRY (1970 : 54) qui cite l'exemple suivant : *Arbor radicibus haeret* « L'arbre tient par les racines » ↔ *Arboris radices haerent* « Les racines de l'arbre tiennent », exemple dans lequel *radices* tient le rôle de *proelia* et *arbor*, celui de *uenti*.

mêlée générale qu'il provoque.

## 6. Bibliographie

- BAILLY Anatole 1950 : *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette.
- BECK Ursula 2002 : *La linguistique historique et son ouverture vers la typologie. Une comparaison entre les structures actanciennes du latin et celles du grec ancien élargie par quelques remarques au sujet de la catégorisation métalinguistique*, Paris, Harmattan.
- BLOCH Oscar, WARTBURG Walther von 1996 [1932] : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.
- BORILLO Andrée 1971 : « Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française* 11, 17-31.
- BOYANCE Pierre 1957 : « La connaissance du grec à Rome », *REL* 34, 111-131.
- BRACHET Jean-Paul 1999 : « Latin *proelium* : Poétique et étymologie », *Historische Sprachforschung* 112/2, 286-298.
- CHANTRAINE Pierre 1999 [1968] : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*. Avec un supplément sous la direction d'A. Blanc, de Ch. de Lamberterie et de J.-L. Perpillou, Paris, Klincksieck.
- CRUSE David Alan 1986 : *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ERNOUT Alfred 1954 : *Aspects du vocabulaire latin*, Paris, Klincksieck.
- ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine 2001 [1932] : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- FLOBERT Pierre 1975 : *Les verbes déponents latins. Des origines à Charlemagne*, Paris, Les Belles Lettres.
- FOULON Albert 2004 : « Pour mieux comprendre la notion d'*imitatio/aemulatio* à partir d'un exemple significatif : sur quelques évocations de l'Etna dans la poésie latine, de Lucrèce à Claudien », *REL* 82, 110-126.
- FRUYT Michèle 1989 : « Le rôle de la métaphore et de la métonymie en latin : style, lexique, grammaire », *REL* 67, 236-257.
- 1998 : « Les deux types de motivation dans certaines langues indo-européennes (français, latin...) », in M. Fruyt et P. Valentin (éds), *Lexique et cognition*, Paris, PUPS, 51-70.
- GODEFROY Frédéric 1881-1902 : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr>.
- GUILLEMIN Anne 1923 : « L'imitation dans les littératures antiques et en particulier dans la littérature latine », *REL* 1, 1, 35-57.
- HAUDRY Jean 1970 : « L'instrumental et la structure de la phrase simple en indo-européen », *BSL* 65, 1, 44-84.
- HAVERLING Gerd 2000 : *On Sco-verbs, Prefixes and Semantic Functions. A Study in the Development of Prefixed and Unprefixed Verbs from Early to Late Latin*, Göteborg, Presses univ.
- MARINI Emanuela 2000a : « Remarques linguistiques sur les verbes latins en *-gero(r)* et *-fero(r) / -tulo(r)* », *Lalies* 20, 209-222.
- 2000b : « Criteri di individuazione di una costruzione a verbo supporto : due esempi latini (*opem ferre e morem gerere*) », *Studi e Saggi Linguistici* 38, 365-395.

- MAROUZEAU Jules 1947 : « Place de la préposition », *REL* 25, 298-327.
- MARTIN RODRIGUEZ Antonio 1996 : « *Dare*, auxiliaire lexical en latin », in M. Fruyt et C. Moussy (éds), *Structures lexicales du latin*, coll. *Lingua Latina* 3, Paris, PUPS, 49-64.
- MOUSSY Claude 2005 : « La polysémie du préverbe *com-* », in C. Moussy et S. Mellet (éds), *La composition et la préverbation en latin*, Paris, PUPS, 243-262.
- POTTIER Bernard 1964 : « Vers une sémantique moderne », *Tra Li Li* 2, 1, 107-137.
- TAOUS Tatiana (à paraître) : « Le latin *cērtāre* à l'épreuve du français *lutter*. Présentation et application de l'approche polysémique du groupe CRISCo » in M. Kienpointner – P. Anreiter (éds), *Actes du XV<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique Latine*, Innsbruck, 6-9 Avril 2009, pp. 483-495.
- VAAN Michiel de 2008 : *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leyde/Boston, Brill.